

PROVENCE

Les salariés du CEA de Cadarache se mobilisent

SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE

Pour une revalorisation massive des salaires, six organisations syndicales du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) appellent à la mobilisation ce mardi. Les salariés de Cadarache vont répondre présents.

C'est un mouvement de grève pour le moins « inédit » qui se déroule ce mardi au CEA-Cadarache.

Le plus grand centre de recherche et développement sur les énergies de demain en Europe, sous la houlette du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), va faire face à une « fronde » de ses salariés.

« Ça fait longtemps qu'on n'a pas vu un mouvement aussi important », juge Philippe Venobre, délégué syndical CGT sur le site de Cadarache. Et pour cause : une large intersyndicale (CFDT, CFE-CGC, CGT, Unsa-SPAEN, FO et CFCT) appelle d'une même voix les tra-

vailleurs à la mobilisation, débutant dès 8 heures sur le site de Saint-Paul-lez-Durance, qui compte 2 500 salariés.

Les raisons de la colère semblent simples : les salariés revendiquent principalement une revalorisation salariale massive. « Les négociations annuelles obligatoires (NAO) ne donnent rien depuis dix ans, notre revenu dépend d'une valeur de point qui est figé depuis 2010 », explique Philippe Venobre, délégué syndical CGT du CEA Cadarache.

Avant de développer : « Ce qu'on a constaté, c'est que le CEA n'est plus attractif. » Les NAO de 2021, comme les précédentes depuis plusieurs années, n'ont donc rien donné, accentuant la colère des salariés.

Des traitements peu équitables

Pire, s'il n'y a pas eu de revalorisation salariale depuis des années, les nouvelles recrues ont pourtant eu droit à un geste financier du CEA.

« Il y a eu une mesure de rattrapage de salaires mais que pour les nouveaux arrivants, une revalorisation des salaires d'embauche », explique Hubert Dougnac, secrétaire de la section CFCTC du CEA Cadarache. De quoi provoquer l'ire des travailleurs : « Les salariés se sont



L'assemblée générale préparant le mouvement de grève du jour a réuni pas moins de 400 salariés sur le site du CEA de Cadarache. PHOTO DR

offusqués de ces traitements particulièrement inéquitables. Pour de la recherche, il faut des salariés de bon niveau et donc de bons revenus pour tous. » Même ressenti côté CGT : « Les salariés se sentent lésés, l'expérience n'est même plus reconnue. C'est une mesure injuste. »

Le constat fait mal : « Un technicien embauché il y a quelques années, aura autant ou moins de revenus qu'un autre qui vient d'arriver. » À l'inverse, les syndicats revendiquent une revalorisation « pour tous » qui passe en priorité par un « dégel de la valeur du point et réajustement de sa valeur sur l'inflation », ex-

plique Philippe Venobre.

Après autant d'années de disette, le rattrapage demandé est donc particulièrement conséquent.

Le site de Cadarache n'est pas le seul concerné : l'appel à la grève étant national, les huit autres sites français du CEA doivent aussi connaître des mobilisations plus ou moins suivies des salariés. « Le mouvement est susceptible de durer, nous verrons comment cela se passe », pressent Hubert Dougnac, ayant en tête la date du 14 décembre où se déroulera un conseil social et économique (CSE) central.

L'objectif étant le début de « vraies négociations » pour 2022 ou avant, si le rapport de force le permet. Une situation d'autant plus paradoxale au regard des tâches effectuées par les salariés du CEA : « Ils s'emploient tous les jours à assurer des missions liées à la souveraineté de la France, comme l'indépendance et souveraineté énergétique avec les dispositifs qui portent les énergies bas carbone (Photovoltaïque, hydrogène, nucléaire). »

Contacté, le CEA n'a pas répondu à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Amaury Baqué

Centrale de Gardanne : un compte rendu à venir

ÉNERGIE

Après la table ronde de vendredi, les salariés de la centrale de Gardanne planchent sur un « relevé de décisions » auquel participent les principaux acteurs du dossier. Une nouvelle avancée ?

Les salariés de la centrale de Gardanne et leur syndicat se réunissent en assemblée générale, ce lundi. L'occasion pour eux de débriefer la table ronde du vendredi précédent, où les discussions ont semblé-t-il être prolifiques.

Mais avec une nouveauté : le travail sur un « relevé de décisions », une sorte de compte rendu qui doit graver dans le marbre les dernières avancées



Prochaine étape pour les salariés de la centrale : la participation à un compte rendu à plusieurs mains. PHOTO M.-L.T.

sur le dossier. « C'est inédit », explique Nicolas Casoni, secrétaire général de la CGT du site, « l'objectif de ce relevé est que chaque partie amène sa pierre à l'édifice en quelque sorte. Nous allons formuler un certain nombre de demandes, nous sommes d'ailleurs en contact avec la préfecture pour cela. »

Pour cet écrit à plusieurs mains, le syndicat a déjà une idée précise de ce qu'il compte porter : « On reste évidemment sur la même ligne depuis le début. On demande à ce qu'un projet industriel se réalise en priorité, avec la réembauche des salariés licenciés. »

La CGT reste sur ses gardes

L'obtention de ce texte semble être un « point positif » pour les travailleurs et leur syndicat. « Le fait d'avoir eu la table ronde, maintenant le relevé de décisions, montre bien que cha-

cun a bien compris la nécessité d'une sortie par le haut pour la centrale et les salariés », se félicite Nicolas Casoni.

Mais le syndicaliste nuance tout de même : « L'aboutissement de tout cela est une autre question. » Avant de développer : « Il y aura peut-être un écart entre ce que l'on demande et le contenu exact. Ça ne concrétise pas forcément les choses, mais en tout cas, ça acte officiellement la nécessité de trouver des solutions. »

Si la date de la publication de ce compte rendu n'est pas encore connue, cela devrait arriver sous peu.

D'ici là, un rassemblement est prévu ce jeudi devant la déclinaison locale du Medef, l'UPE 13, à Marseille, par l'union départementale CGT 13 où les travailleurs de la centrale seront bien présents. **A.B.**